

Le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, de concert avec le Musée du Panthéon National Haïtien vous présente à l'occasion du 8 mars, Journée Internationale de la Femme, l'exposition:

Femme

Notre Histoire



Un panorama des Femmes haïtiennes,
héroïnes de notre Indépendance et
figures politiques contemporaines



Sommaire

<i>Remerciements</i>	4
<i>Avant-propos</i>	5
<i>Introduction</i>	6
<i>Anacaona, première figure politique de notre histoire</i>	7
<i>Nos héroïnes, leur combat contre l'esclavage, pour la liberté et l'indépendance</i>	11
<i>Des pionnières du mouvement féministe, leur lutte contre l'exclusion et pour le respect de leurs droits</i>	25
- Liste partielle des militantes de la ligue Féminine d'Action Sociale	34
- Quelques militantes de la ligue féminine d'Action Sociale qui ont accédé à des postes de décision	35
- Message de la Militante Féministe, Alice Garoute aux membres de l'Assemblée Constituante de 1950	36
- Constitution de 1950 donnant le droit de vote aux femmes	37
<i>Les femmes dans les postes politiques, tournant historique dans leur détermination à la participation et à la prise de décision</i>	39
- Liste de quelques femmes qui ont occupé des postes politiques de 1970 à 1990	41
- Les femmes qui ont occupé des postes politiques de 1991 à 1998	42
- Les Mairessees et les asseusees	47
- Les femmes présidentes des CASECS et membres de CASECS	48
- Graphes donnant la participation des femmes aux postes de décision entre 1990-1997	51
<i>Références</i>	53

Remerciements

Le Ministère à la Condition Féminine et aux droits de la Femme remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette oeuvre.

Cette publication a été rendue possible grâce à la documentation de base de l'exposition "Femme : notre Histoire" réalisée par la Direction de la Campagne de Sensibilisation des Femmes au Partage du Pouvoir (mars 1998), du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme (MCFDF).

*Darlie GERVAIS, Directrice de Campagne
Chef de service / SIP
Carole P.P. JACOB, Consultante,
et toute l'équipe de la Campagne.*

Photographie *Almanach Fanm Ayisyèn Oganize, Pawòl Fanm
Mémoires de Femmes, UNICEF
Ernst MONTOBAN
Centre de documentation ENFOFANM*

Recherche *François GUERRIER et Nadia France EUGENE*

*Coordination de
la publication* *Direction Générale,
Service Intégration et Plaidoyer (SIP) / MCFDF*

*Appui Financier
à la publication* *Fonds des Nations Unies pour la Population,
FNUAP*

Avant-Propos

Le sort de la démocratie demeure lié à celui du mouvement et de l'organisation des femmes haïtiennes. Trop longtemps mises à l'écart, ignorées, occultées même, mais différentes ont été les voix des femmes haïtiennes dans la longue marche pour la liberté, la démocratie et la justice, contre l'arbitraire et la tyrannie. Presque toujours absentes dans l'histoire officielle, leur présence est massive dans les témoignages de la mémoire populaire. Mémoire d'une richesse tout autre que celle des hommes (contribution économique dans le commerce, l'industrie, l'artisanat, l'agriculture et le secteur informel, dans l'éducation, la santé, etc.). Les hommes, même opprimés, ont pu bénéficier de divers espaces d'expression et de pouvoir. Pour les femmes, le seul lieu d'expression et de pouvoir - encore fragile et contesté - est celui de la prise de parole et/ou de l'écriture. Et l'ultime voie d'action pour elles, plus directement, plus totalement que pour les hommes quand il ne reste plus d'autres issues, c'est la résistance active, allant jusqu'aux multiples sacrifices consentis dans leur quotidien.

Dans ce sens, leur mémoire n'est pas constituée uniquement des témoins d'origine populaire - conception restrictive et ambiguë - mais de tous ceux, de toutes celles qui ont été mêlés par leurs actes à ce long processus pour le changement jusqu'à parfois se confondre avec lui.

Dans ce contexte, les femmes ne sauraient plus se soumettre aux schémas idéologiques traditionnels, car ils sont le produit d'une culture de la suprématie mâle et réclament, de ce fait, une participation équitable et totale aux affaires de l'Etat et à la chose publique, en partenaires véritables pour un changement réel et profond de notre société.

En effet, en Haïti, les enjeux pour la démocratie, le rôle et le développement intégral des femmes, ce concernant, sont importants. Aussi la participation des femmes aux structures de pouvoir et de prise de décision ne saurait-elle être une excentricité ou une fantaisie petite-bourgeoise, mais bien un élément dont il faut tenir compte dans le cadre des mutations politiques, psychologiques et morales de notre société en crise.

*Marie Carmel PAUL AUSTIN, Ph. D.,
Directrice Générale du MCFDF
juin 1998*

Introduction

L'intégration des femmes au pouvoir et à la prise de décision est vitale pour l'édification de sociétés justes et démocratiques et l'idéal de développement durable prôné par tous les Etats. Elle constitue l'un des axes prioritaires décidé au cours de la 4^{ème} Conférence Mondiale sur les femmes à Beijing en 1995 et le 1^{er} Sommet des Amériques à Miami en 1994. Les Etats membres s'étaient engagés à adopter des mesures propres à favoriser la parité politique. Différentes stratégies sont donc envisagées pour aider les femmes à assumer des fonctions dirigeantes et gagner de l'influence.

Dans ce contexte, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme par une exposition/hommage, le 8 mars 1998 qui marque la Journée Internationale de la femme, restitue à des femmes figures politiques du pays leurs places si longtemps occultées. Le présent document, "Femme: Notre Histoire", est publié pour donner une plus grande portée à cette exposition et la rendre accessible à tout un chacun.

La réalisation de ce travail a exigé des recherches approfondies. Il a fallu recenser les écrits, les photos, les gravures et consulter des historiens, chercheurs, militantes et compagnes de lutte pour constituer un fond documentaire. Cette démarche ne s'est pas faite sans difficultés compte tenu du peu de documentation sur le sujet et des problèmes d'accessibilité à ce peu existant.

Il y a lieu de souligner que malgré les efforts déployés, le récit de la participation et de la contribution des femmes à notre vie de peuple est nettement incomplet. D'où ce vide concernant certaines périodes relatées dans le livre, notamment celles de 1960 à 1986 pour lesquelles l'histoire est particulièrement silencieuse.

Cet handicap a empêché une classification linéaire et par période des différentes actions menées par les femmes à travers l'histoire. Cette situation n'a pas permis également de clarifier le contexte socio-politique qui aurait favorisé l'émergence des figures présentées. Dans ce document, il est donc relaté les moments les plus remarquables du rôle joué par des femmes à la vie politique. Ils sont répartis sur les époques pré-colombienne, de la guerre de l'indépendance, de l'essor du mouvement féministe, de la mobilisation et de l'engagement des femmes pour l'intégration économique, sociale et politique.

De cet effort, même limité, ouvre la voie vers d'autres pistes de recherche pour combler les vides de notre mémoire.

Anacaona



La question n'est pas de savoir s'il y a une nature féminine, mais dans quelle mesure les femmes, comme être et sujet, font l'histoire. Cela fait deux siècles que les femmes, comme groupe, sont entrées dans la dialectique dominant/dominé, que nous sommes dans un rapport de résistance, actrices de l'Histoire.

*Geneviève Fraisse
Le Monde / Dossier-L'Avenir des femmes
Avril 1999*

"Exclure les femmes relève d'une attitude intellectuellement injustifiée et moralement injustifiable"

*Condorcet, le 3 juillet 1790
in Journal de la société de 1789*



Anacaona



*A*ux premières pages de notre histoire apparaît une belle figure de femme d'Haïti: Anacaona. Indienne, Anacaona est la soeur du cacique du Xaragua Bohéchio, et l'épouse de Caonabo, cacique de la Maguana. La capture de son mari mit brusquement fin à leur merveilleuse idylle. Anacaona, femme politique, fit montre d'une ardeur guerrière insoupçonnée. Sous son aiguillon poétique, les indiens se soulevèrent en masse pour venger Caonabo. Ils furent malheureusement vaincus à la bataille de la Véga Real. Après cette défaite, Anacaona quitta son royaume pour se réfugier au Xaragua, où elle continua à composer des areytos patriotiques. Anacaona, s'est donc toujours mêlée des affaires politiques de son pays.

A la reine Anacaona, Nicolas Ovando, le nouveau remplaçant de Bobadilla à Santo Domingo, annonça une visite d'amitié. Flattée par cet honneur, Anacaona, escortée d'une troupe de jeunes indiennes, se porta sur la frontière de son royaume et c'est au chant d'areytos qu'Ovando fut accompagné jusqu'à Yaguana. Et là, Ovando annonça une grande fête pour tous les chefs du caciquat. Durant la fête, alors que les cavaliers espagnols émerveillaient l'assistance par leurs prestations, Ovando porta la main soudain, à sa croix d'Alcantara. C'était le signal. Tous les chefs du caciquat furent attachés à des poteaux. La reine Anacaona fut garottée. Réservée à un supplice honteux, elle fut amenée à Santo Domingo, jugée pour un crime de haute trahison et condamnée à être pendue publiquement. Anacaona s'est toujours montré la femme vaillante du fier Caonabo. Le jour de son supplice avant qu'on lui passât la corde au cou, sans aucune défaillance, elle chanta et pria en hommage aux Zémès. Avec le massacre d'Anacaona disparut le caciquat du Xaragua.



Nos Héroïnes

leur combat contre l'esclavage,
pour la liberté et l'Indépendance.



Chaque fois que la transcendance retombe en immanence, il y a dégradation de l'existence "en soi", de la liberté en facticité; cette chute est une faute morale si elle est consentie par le sujet; si elle lui est infligée, elle prend figure d'une frustration et d'une oppression; elle est dans les deux cas un mal absolu.

*Simone de Beauvoir, 1949
Extrait du "Deuxième Sexe"*



Cécile Fatiman

Parmi toutes celles qui ont joué un rôle prépondérant dans l'histoire de notre pays, une place à part, doit être faite à Cécile Fatiman, l'une des principales figures au congrès du Bois-Caiman où tous les fils et filles de "Lafrik Ginen" s'étaient réunis pour définir leur stratégie afin de sortir le pays du joug de l'esclavage.

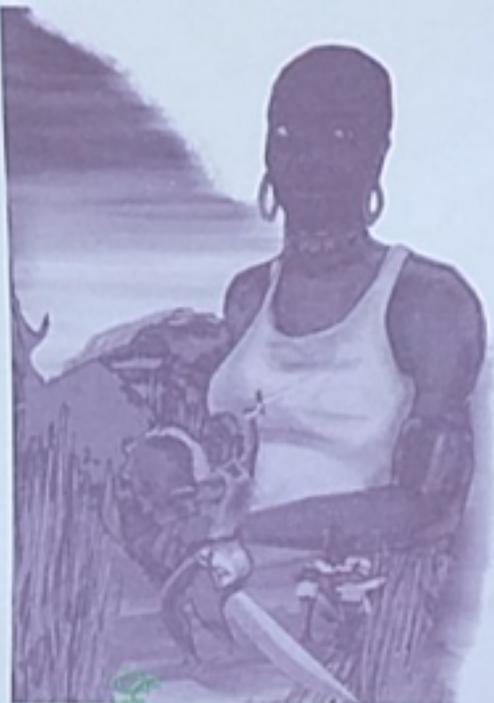
Rien de plus sinistre que cette réunion nocturne des nègres, dans l'épaisseur d'un bois, que la foudre qui serpentait dans les rues éclairait par intervalles. Les nègres, après avoir posté des sentinelles par crainte de surprise, formèrent un grand cercle et s'assirent tous à terre.

Lun d'eux cependant prit la parole, et retraça avec véhémence la conduite injuste et inhumaine de leurs maîtres envers eux; il leur vanta beaucoup les délices de l'indépendance et de la liberté dont ils allaient enfin jouir. Ce discours arracha des larmes à tous les auditeurs et enflamma dans leurs coeurs le désir de la vengeance.

Après quelques cérémonies d'usage, une jeune fille, vêtue d'une tunique blanche, plonge le couteau sacré dans les entrailles de l'animal. Celle-ci s'appelait Cécile Fatiman, femme de Louis Michel Pierrôt qui commanda au bataillon militaire à Vertières et devint plus tard Président d'Haïti. Elle participa à la cérémonie du Bois-Caiman: elle était une mambo, fille d'une négresse africaine et d'un prince corse. Cécile Fatiman était une mulâtresse aux yeux verts et à longue chevelure noire et soyeuse et avait été vendue avec sa mère à Saint Domingue. Cécile Fatiman vécut au Cap jusqu'à l'âge de 112 ans, en pleine possession de ses facultés.

Fatiman est, s'il en fut, un prénom musulman, qui curieusement émerge au coeur même de cette cérémonie.





Toya

Esclave de l'habitation des Cahos, cette compagne d'armes de Dessalines, n'était nullement émoussée par le côtoiemment des pires conditions d'un travail servile et humiliant. Victoria Mantou, fut une femme énergique qui se trouva astreinte quotidiennement au plus rude des labeurs d'alors: celui des champs.

A l'habitation Déluger où elle fut transférée par son maître, Toya était à la tête d'environ cinquante esclaves. Elle avait la voix bien timbrée, ses commandements sont identiques à ceux d'un général. Toya se fera remarquer mais cette fois-ci, dans l'agitation et l'euphorie d'une rébellion qu'un régiment, supérieur en nombre, se fait fort de contenir. "Ce petit quantum de révoltés", sous le commandement de Toya, a été vite cerné et fait prisonnier par le régiment. Durant la lutte, Toya se sauve et est poursuivie par deux militaires; un corps à corps eut lieu entre eux et Toya, l'un d'eux a été grièvement blessé par Toya et l'autre, aidé de quelques autres militaires arrivés à temps: Toya est prisonnière.

En 1805, peu après l'établissement de l'empire, alors que l'état de santé de Toya laissait à craindre le pire, le docteur Jean Baptiste Mirambeau fut appelé à son chevet chez l'empereur Dessalines qui, éploré et demandant secours, la lui aurait alors présentée comme étant sa parente: "Cette femme est ma tante, soignez-la comme vous m'auriez soigné moi-même, elle a eu à subir comme moi, toutes les peines, toutes les émotions durant le temps où nous étions condamnés côte à côte aux travaux des champs". Il n'y parvint visiblement pas; Toya mourut le jour même, le 12 juin 1805 et fut inhumée le lendemain.



Marie Jeanne

Compagne inséparable de Lamartinière, elle ne manque pas en effet de se distinguer hautement à ses côtés dans cette "Crête à Pierrot assiégée par une armée française de plus de 12.000 hommes". Sous la pluie des projectiles, Marie-Jeanne allait d'un bout à l'autre des remparts, tantôt distribuant des cartouches, tantôt aidant à charger les canons. Et lorsque l'action devenait plus vive, crânement elle se précipitait au premier rang des soldats et jouait de la carabine avec un entrain endiablé.

emme indigène du Port-Républicain, Marie-Jeanne venait à chaque assaut que donnaient les français affronter la mort sous les remparts.

Après la mort de Lamartinière, Marie-Jeanne fut pendant quelque temps la maîtresse de Dessalines. Ce dernier l'aimait beaucoup à cause de sa vaillance, de sa beauté, de sa jeunesse. L'histoire ainsi que les œuvres poétiques la présentent comme une redoutable vengeresse de la Crête à Pierrot. Marie-Jeanne, la personnification de l'héroïsme féminin aux jours de la naissance de la Patrie.



Défilée



Elle s'appelait Mariesainte et elle est née esclave au Cap, à la rue Espagnole. Mariesainte était, avant tout, une femme de guerre, impulsive, pleine d'énergie. On dit qu'elle était une sorte de vivandière et en cette qualité, elle accompagnait par monts et par vaux l'armée indigène dans toutes ses campagnes. A chaque fois que la troupe s'arrêtait et que les soldats exténués de fatigue voulaient, outre mesure, prolonger leur halte, d'une voix martiale, Mariesainte criait:

"Défilée" d'où ce surmon qui lui est resté pour la vie. Défilée était mariée à un orfèvre de qui elle eut trois fils, l'un d'eux, le colonel Cando Bazile, officier de maréchaussée sous Faustin 1er sauvera de la mort Fabre Geffrard, le 27 décembre 1858, alors que ce dernier complotait.

Au cours de la guerre de l'indépendance, Défilée eut ses deux frères qu'elle aimait tant fauchés par la mitraille. Ce rude coup sur son sort l'a littéralement foudroyée et sa raison sombra. Après ce drame, on rapporte que pendant de longs mois, Défilée les yeux hagards, allait souvent au cimetière du Cap, s'agenouiller devant la tombe de ses frères, ses compagnons d'armes qu'elle aimait tant, bredouillant des paroles obscures et incohérentes.

Le jour de l'assassinat de l'empereur au Pont Rouge, ce 17 octobre 1806, Défilée, comme à l'accoutumée, errait à travers les rues. Disposé sur un brancard de fusils, le corps de l'empereur assassiné est parvenu en ville où on l'abandonne méconnaissable sur la place d'Armes. C'est là que Défilée, aidée d'un misérable mendiant dénommé Dauphin, eut à accomplir un acte héroïque: elle recueillit les os fracassés et la chair ensanglantée de son Empereur qu'elle connaissait bien, plaça le tout dans un sac et prit la route du cimetière intérieur, jouxtant l'actuelle église paroissiale de Ste-Anne. Jusqu'à une heure tardive, on la voyait, encore, à genoux et les larmes aux yeux, devant ce qui restait de l'ombre gigantesque du Libérateur.



Marie Claire Heureuse



Esclave, négresse libre, agent de santé, humaniste. Cette femme par un concours de circonstance extraordinaire apprit à lire tôt dans l'esclavage. Son premier mari fut un peintre français, Monsieur Petit. Après sa mort, la Veuve se donna pour mission de sauver les soldats blessés abandonnés sur les champs de bataille, selon la coutume de l'époque. C'est en plein labeur qu'elle rencontra le général Dessalines près des Gonaïves. Il tomba immédiatement amoureux de l'intelligence, du courage et de la beauté de la femme. Elle posa des conditions pour qu'ils puissent devenir un couple:

- Dessalines devra reconnaître tous ses enfants.
- Dans le mariage la femme reste libre de parler selon ses convictions et d'agir en harmonie avec sa parole.
- Les ennemis du général ne sont pas automatiquement ceux de sa femme.

Elle apprit à son mari les rudiments de la lecture et de l'écriture. Assura une éducation et un toit à bon nombre d'orphelins. Prodigua des soins de santé naturelle. Participa à la rédaction de l'article sur la protection de l'enfant dans la constitution de 1805. Collabora avec Coutilien Coutard sur son livre d'histoire. Entretena une correspondance intense avec les différents gouvernements de 1806 à 1848, en critiquant clairement les choix qui menaient ce pays sur un chemin différent de celui tracé par les fondateurs. Marie Claire Heureuse Félicité Bonheur Dessalines rendit l'âme à Saint-Marc, dans la demeure de Madame Charlot, le 8 août 1858.



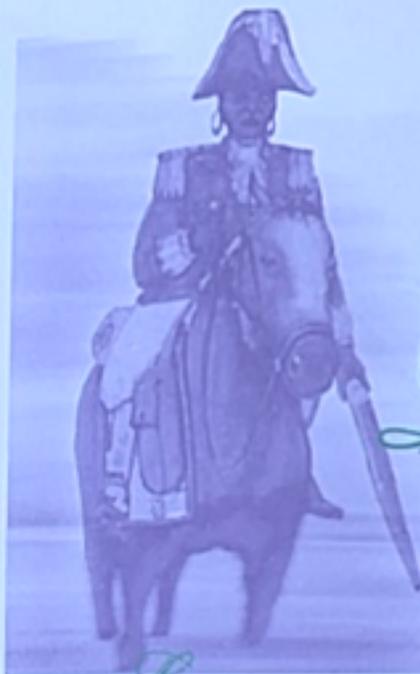
Suzanne Louverture



Elle était une agricultrice de talent. Lorsque son mari devint un personnage public, Suzanne fit le choix de ne point participer à ses engagements publics. Elle continua à s'occuper de son jardin où elle cultivait le café de ses propres mains, en compagnie d'autres femmes attachées à son service, prouvant ainsi qu'elle n'oubliait pas que l'agriculture à laquelle ils se livraient en commun, elle et son époux, au temps de leur esclavage, leur avait permis de vivre non seulement dans l'abondance mais de faire des épargnes et surtout de partager avec les plus misérables les fruits de leurs travaux.

Après la capture du général Toussaint Louverture pris dans un guet-apens posé par l'infâme Brunet, le 7 juin 1802, Suzanne fut prise en otage par une escorte puis déportée en France.

Napoléon avait ordonné à ses bourreaux de ne point tenter de torturer Toussaint car il ne parlerait jamais, mais de tout faire subir à Suzanne jusqu'à ce qu'elle avoue. A son arrivée en prison elle pesait 250 livres; elle n'en pesait que 90 en quittant la France. Durant toutes les années de torture, elle donna une unique réponse. "Je ne parlerai pas des affaires de mon mari avec ses bourreaux". C'est une Suzanne mutilée, une Suzanne purement végétative, dépourvue de tous ses ongles, avec plusieurs os cassés qui rentra à la Jamaïque où elle trouva la mort le 19 mai 1846. Elle était âgée de 67 ans.



Lieutenant Sanite Belair

Sanite, surnom de Suzanne, est une jeune affranchie originaire de Verrettes qui épouse en 1796 Charles Bélair, neveu, aide de camp et lieutenant bien en vue de Toussaint.

Est en 1802, dans les retranchements escarpés des Matheux, théâtre, plus de deux mois durant d'une prise d'armes de son mari Charles Bélair contre l'expédition Leclerc, que cette jeune femme, révéla son étonnante énergie. En route, en effet, pour les mornes de l'Arcahale, "ils n'avaient pas parcouru un espace de cent toises que la citoyenne Sanite qui partageait contre les blancs toute la haine de son mari, déclara hautement qu'elle ne voulait pas donner des soins plus longtemps" à un jeune blanc. Ce dernier, "tué à coups de sabre par les soldats de la huitième: les autorités n'en publièrent pas moins après, que Sanite, la brigande, avait de ses propres mains, sabré ce jeune blanc.

Quelques mois après, Sanite est faite prisonnière. Désespéré et ne trouvant pas mieux que de se résoudre à partager la captivité de sa femme, Bélair se rend. Ils sont condamnés six heures après leur arrivée au Cap. La commission, considérant le grade militaire de Charles et le sexe de Sanite, son épouse, condamna le dit Bélair à être fusillé et la dite Sanite, sa femme à être décapitée. Le jour de l'exécution, le 5 octobre 1802, Sanite, qui répugnait à mourir autrement qu'en soldat, exigea et obtint, non sans peine, de ses bourreaux d'être fusillée. Charles Bélair entendit avec calme la voix de son épouse l'exhortant à mourir en brave. Au moment où il portait la main sur son coeur, il tomba, atteint de plusieurs balles à la tête. Sanite refusa de se laisser bander les yeux; le bourreau, malgré ses efforts, ne put la courber contre le billot. L'officier qui commandait le détachement fut obligé de la faire fusiller.



Marie Louise d'Haïti



Marie Louise Coidavid naquit en 1778, sur l'habitation Breda, commune de Ouaminthe. Née de parents libres, elle put apprendre à lire et à écrire. Vers cette même époque, celui qui devait devenir son époux, encore adolescent combattait vaillamment à Savanah et se faisait déjà remarquer par son extraordinaire courage.

Le 15 juillet 1793, Marie Louise Coidavid épousait Henry Christophe. Femme d'officier, la vie agitée des camps ne donne aucun répit à Marie Louise. La voilà obligée de connaître avec son époux les hasards de la guerre, qui la forcent à le suivre d'une ville à l'autre et le plus souvent à se cacher afin de n'être pas comme "Sanite Belair" un otage précieux entre les mains de l'ennemi.

Pendant la guerre civile entre Toussaint et Rigaud, Marie Louise trouve pour la première fois un champ d'action où se manifesterait son ardente charité. Beaucoup de prisonniers n'eurent la vie sauve que grâce à son intervention. Les événements se précipitent à Saint Domingue: c'est l'arrivée de la flotte française et la décision de Christophe de réduire la ville en cendres pour empêcher l'entrée des français.

Elle alla se cacher avec ses enfants sur les sommets inaccessibles des Cahos où se trouvaient déjà Suzanne Louverture, Marie Claire Heureuse et Sanite Bélair.

Le premier Janvier 1805, nous retrouvons Marie Louise assistant aux Gonaïves aux cérémonies du premier anniversaire de l'indépendance.

Mais la paix de 1804-1805 n'était qu'une trêve. Les événements politiques redoublent encore et viennent à nouveau troubler son existence: l'assassinat du Pont-Rouge, la scission entre le Nord et l'Ouest, l'élection de Christophe à la présidence, l'établissement de la monarchie.

Solée, accablée par un impitoyable destin, cette femme qui a tout perdu dresse cependant la tête devant l'orage. Elle fait appel à sa soeur Mme Pierrot qui obtient de Boyer l'autorisation de la rejoindre à Pise. Et c'est dans les bras de cette dernière qu'elle mourut à l'âge de 73 ans, le 14 mars 1851.





Catherine Flon

Catherine Flon verra son nom légué à la postérité, et, par delà ce moment capital du congrès de mai 1803 de l'Arcahaie, définitivement associé au drapeau haïtien, et cela, du fait très simple que, s'offrant pour réunir les deux bandes d'un drapeau sur pied de guerre, elle aura le geste essentiel qu'il fallait, ce geste réclamé à grands cris par le moment, celui combien fécond de permettre ainsi à un symbole de s'exprimer, en naissant au jour.

Deux versions de l'histoire sont retenues:

1. Aux yeux de la masse ignorante des noirs, le drapeau tricolore symbolisait l'union des trois classes de la colonie. D'un geste vif, Dessalines supprima la couleur blanche "Catherine Flon aurait alors réuni les bandes bleu et rouge et les aurait cousues en utilisant ses cheveux comme fil".
2. La deuxième version veut qu'une fille de Dessalines fut maltraitée par un colon sur l'habitation où elle serait restée comme servante dans le but évident de rapporter ce qui s'y passait. Dessalines ayant vu sa fille en sang, aurait déchiré sa jupe bleue, pris son foulard rouge et demandé à Catherine Flon de les réunir en s'exclamant: "Jamais, plus jamais, un français ne frappera nos filles, liberté ou la mort". On présente en faveur de cette version l'argument que le bleu du drapeau haïtien ne serait pas identique au bleu français.

Henriette St Marc



La naissance, le parcours, la parenté ainsi que les affiliations sûrs d'Henriette Saint Marc prennent l'aspect d'un impénétrable mystère. Le peu dont aujourd'hui encore nous nous voyons tenus de nous accommoder, est qu'elle était une jeune femme de Port-au-Prince, au demeurant modeste, simple que l'on voyait passer à la rue d'Orléans, à la rue d'Aunis et parfois à la rue des Casernes devant les casernes des anciens régiments d'Artois, de Guyanne et de Normandie."

Et c'est cette jeune femme dont la séduction et la grande beauté ne manqueront point d'admirateurs qui se trouvera à partager l'intimité des soldats français en échange de quoi, leur sont soutirées de la poudre et des munitions.

On ne sait non plus comment la duplicité d'Henriette fut découverte. Accusée d'avoir envoyé de la poudre aux insurgés de l'Arcahaie, peu après la déportation de Toussaint Louverture, "elle fut arrêtée et aussitôt condamnée à la peine de mort. Arrachée de la prison, elle fut placée entre deux pelotons de carabiniers européens, et conduite, suivie de son cercueil, sur la place du marché, vis-à-vis de l'église. A dix heures du matin, en présence d'un peuple immense, une potence fut dressée sous ses yeux. Elle monta sur l'échafaud avec courage. Quand son cadavre se balança dans l'air, un cri lugubre, des sanglots éclatèrent dans la foule. Les femmes, saisies d'horreur, abandonnèrent le marché.



Guillaumette Charlot

Elle figure parmi les officiers promus au grade de capitaine dans le premier bataillon du 7^{ème} Régiment de l'Artibonite en 1820. ...

Pierrette Jolibois

C'est l'Almanach Royal d'Haïti qui nous a révélé l'existence d'un grand nombre de femmes officiers. Parmi elles nous avons découvert le lieutenant Pierrette Jolibois, grenadier du 3^{ème} bataillon du régiment Prince Royal. ...



Des Pionnières du Mouvement Féministe

leur lutte contre l'exclusion,
et pour le respect de leurs droits.



"Le suffrage dit universel avait exclu un sexe"
Hubertine Auclert, 1881 in "La Citoyenne"



Alice Garoute

1874-1950



Figure pour le moins attachante et qui tient, sans doute, son opiniâtre ardeur d'une mère dont les démêlés avec le général Hippolite ainsi qu'avec le Président Salnave, n'ont pas laissé, en leur temps, de remplir d'échos bruyants la petite histoire de ce pays. Cette femme d'une énergie exemplaire demeure, indéniablement, une des personnalités les plus saillantes du féminisme haïtien.

Alice Garoute, qui se souviendra avoir pris, très jeune, une part active à des passionnés débats, ne se lassera sa vie durant, de vouer un culte reconnaissant à ce climat chaleureux qu'ils ne manquent de faire naître. Climat, au demeurant, sans doute peu étranger à cette combativité et ce sens de la chose publique qui, en tout, seront sa marque, et que laisseront, fort heureusement, inentamés, un mariage malheureux et la mort inopinée et en bas âge de deux enfants.

Quand, après ses secondes noces, elle se retrouve à Jérémie, ville natale de son mari, elle ne manquera pas de s'y distinguer et bien vite se fera adopter par une cité dont la réticence envers les étrangers et une muette hostilité, sont pourtant, à l'époque, proverbiales. Organisatrice née, elle deviendra en peu de temps l'âme même de cette ville et, en dépit des charges absorbantes d'une famille nombreuse, se retrouvera à se dépenser sans mesure, se donnant ici et là dans tout ce qui y semble en mouvement.

En 1934, on la retrouve à Port-au-Prince à faire montre et activement de cette même opiniâtre ardeur, dans la mise sur pied de la Ligue Féminine d'Action Sociale, ligue dont d'abord, elle sera Vice-présidente (1934-1945), puis présidente de 1945 jusqu'à sa mort en 1950. L'action tenace de la "mère", surnom dont on l'a gratifiée, semble alors tenir dans ces quelques mots: "Nous lutterons avec courage et persévérance jusqu'au triomphe de la justice; nous lutterons pour renverser les barrières qui limitent notre champ d'action jusqu'à les rendre inexistantes".

Le 10 avril 1950, Alice GAROUTE, déjà minée par la maladie, trouvera à puiser on ne sait où, la force de venir personnellement présenter au premier Congrès National des Femmes Haïtiennes, le cahier de doléances féminines et c'est de son lit de mort quasiment que se formulera son dernier appel à l'Assemblée Constituante. Ce même lit du reste qui, moins d'un mois seulement avant ce moment d'exaltation que sera l'obtention par les femmes du droit de vote qu'elle n'aura malheureusement pas la chance de vivre, la verra, le 30 octobre 1950, quelques heures avant sa mort, exprimer dans un murmure, ce vœu de toute une vie: "Nous aurons la victoire... Je désire que le jour où les femmes voteront pour la première fois, une délégation vienne déposer des fleurs sur ma tombe".



Léonie Coicou Madiou 1891-1970



Incontestablement une des actrices les plus brillantes de son temps, éducatrice, féministe farouche, activiste politique, elle est tout ce qu'il y a d'inclassable.

Sur les pas de son père, on la voit, très tôt, s'engager dans la voie ingrate de l'enseignement où, se dépensant sans mesure, elle ne tarde pas, tout comme celui-ci du reste, à s'imposer du meilleur d'elle-même. Promue très vite directrice de l'école des filles, plus tard rebaptisée Ecole Thomas Madiou en mémoire de son époux, elle semble s'y être alors consacrée corps et âme et ne s'occuper uniquement que de cet aspect-ci d'un talent pour le moins multiforme, les planches ainsi que la scène politique, fait incompréhensible pour quelqu'un ayant connu très fort des débuts si prometteurs, ne la recouvrant en effet, seulement qu'environ une trentaine d'années après.

Actrice de talent, son nom reste pour plus d'un attaché à celui d'un théâtre de qualité au rayonnement duquel elle ne laissera jamais, les planches une fois reprises, de contribuer. En effet, après un timide mais fructueux début au théâtre de Clunay à Paris qui la verra très jeune, incarner dans la pièce "Liberté" de son père, le rôle de Petit Sim, elle verra son nom figurer dans les années quarante, années d'or du théâtre haïtien, parmi les interprètes de pièces qui semblent avoir gagné pour longtemps le suffrage enthousiaste et admiratif du public. Parmi celles-ci, il convient de citer le "Torrent" (18 mai 1940), couronné du grand prix dramatique du Président de la République et dans laquelle, aux côtés de Simone Barrau, Charles de Catalogne, Paul Savain, ... tous talentueux acteurs de l'époque, elle tient sans conteste une place de premier plan.

Militante sociale, on ne manque pas également de la retrouver à la même époque, membre active d'une dizaine d'associations culturelles et civiques dont la Ligue Féminine d'Action Sociale qui la compte en 1950 au comité administrateur du premier congrès des Femmes haïtiennes. Léonie participe activement à la lutte politique, elle se fera aussi, lors de ce grand "Vent de janvier", le porte-parole convaincu des revendications féminines. En 1955, elle est la première femme à briguer le poste de maire de Port-au-Prince, formant aux côtés de Maud Hudicourt Desvarieux et de Lydia Jeanty, candidates assesseurs, ce trio de femmes, qui, à l'époque, provoquera tant de remous. Une constante implication politique qui lui vaudra d'être appréhendée et battue en 1950 lors d'une manifestation en faveur des droits politiques de la femme, la verra à deux reprises en janvier 1946 et en mai 1957, faire les frais également de séjour en prison.

Léonie Coicou-Madiou s'est vue, par deux fois, l'insigne objet d'une décoration : d'abord celle de l'Ordre National Honneur et Mérite pour son dévouement à l'éducation de la jeunesse décernée par le Président Sténio Vincent, puis celle de l'ordre de Toussaint Louverture par le Président François Duvalier pour son action sociale et sa contribution à la formation de la jeunesse.



Emmeline Carriès-Lemaire 1890-1980



Du plus loin que nous remontons dans l'engagement d'Emmeline Carriès-Lemaire, c'est à Jacmel, sa ville natale, que nous la retrouverons, occupée à entreprendre, en 1930, avec le concours du docteur Abel Lhérisson, la Fondation de l'Obole du Pauvre, Centre hospitalier qui fournit des soins de santé adéquats aux lépreux et aux indigents. Quand, autour de 1937, la croisade de conscientisation et d'éducation entreprise par la Ligue Féminine d'Action Sociale s'étendra dans les villes de province, elle trouvera donc, déjà présent en Mme Carriès-Lemaire ce sens de la détermination et du courage nécessaire à la mise sur pied de la filiale de Jacmel dont elle s'affirmera en peu de temps l'une des animatrices les plus zélées. Elle s'y distinguera entre autres, dans ces travaux de formation qui, plus tard, de 1945 à 1950 se verront un juste écho dans ces cours d'alphabétisation et d'éducation primaire qu'elle ne manquera pas, une fois rentrée à Port-au-Prince, de dispenser à Pacot et à Turgeau.

Cette cause féminine, Mme Carriès-Lemaire qui voyagera beaucoup de 1955 à 1960, en portera l'étendard également à l'étranger où on la verra, aux Etats-Unis d'Amérique, à Cuba, au Mexique, se produire assidûment dans des conférences sur la problématique de la femme. A Caracas, où ses séjours semblent avoir été plus longs, on la retrouve également aussi bien dans des causeries sur de pareils thèmes, que dans l'animation, avec le soutien de Delgado Chalbaud, d'un mouvement en faveur des femmes haïtiennes en exil. Les handicapés et les pauvres sur lesquels ses regards s'étaient initialement portés ne se verront nullement délaissés pour autant; sa présence est notée à leurs côtés à l'Asile de Sigüeneau, dans la plaine de Léogâne.

Collaboratrice également de la revue *Cahiers d'Haïti*, la presse haïtienne lui devra la mise sur pied de l'Association des Journalistes Haïtiens avec la participation d'écrivains et journalistes de Port-au-Prince dont Lucien Montas, Dumayric Charlier, Michel Gilbert.

Emmeline Carriès-Lemaire vivra les dernières années de sa vie aux Etats-Unis où, tout en poursuivant ses activités littéraires, elle enseignera le français au Lycée Français de Chicago. Elle meurt le 30 janvier 1980 à San Francisco (Californie).



Madeleine Sylvain-Bouchereau

1903-1970



Il est difficile de la présenter autrement que participant fiévreusement à une réunion, mettant la dernière main à un projet de loi, ou une pétition, préparant un ultime plan d'attaque ou, à coup d'arguments tirés d'une conviction à toute épreuve, emportée par les soucis de rayonnement et de vitalité d'une cause, de ramener une adepte éventuelle sur les sentiers, à l'époque rocailleux, du féminisme. Commencer la présentation d'une telle femme connue par son activisme, ne va pas toujours sans risque mais on ne sait pas, de l'intellectuelle, de la politique, de la femme du terrain, que l'on a vue, tout à tour et même simultanément, se distinguer, laquelle mettre en avant pour donner la vraie mesure de cette battante que fut Madeleine Sylvain-Bouchereau.

D'un père (Georges Sylvain) et d'une mère (Eugénie Malbranche), dont le dynamisme et la présence se révéleront d'un apport non négligeable dans la vie intellectuelle et socio-politique haïtienne de ce début de siècle, et notamment dans la lutte contre les forces d'occupation, Madeleine Sylvain a dû, très jeune sans doute, se voir inculquer, ce goût aussi bien des études que de l'action qui la retrouveront, en Haïti et à l'étranger, passionnément impliquée dans les domaines riches et divers que sont l'éducation, l'assistance sociale, l'animation communautaire et, bien sûr, les droits de la femme.

En 1926, bien qu'âgée de 22 ans, son nom ne figure pas moins comme membre fondatrice et vice-présidente des Pupilles de Saint Antoine, une des premières oeuvres haïtiennes d'entraide sociale. En 1935, elle portera déjà à son actif, l'introduction en Haïti du mouvement des guides dont le développement et l'organisation seront pris en main par Mme René Durocher (directrice chef-guide) Mme Paul Cassagnol, Milles Valentine Charlier et Jeanne Durocher. Son entrée dans l'arène des revendications de plus en plus accrues des femmes pour une participation plus active à la politique de leur pays, lui permet de rallier une énergie jusque là disséminée et, avec la Fondation de la Ligue Féminine d'action sociale, inaugure les premières luttes qui verront, pour la première fois en Haïti brandir haut et clair l'étendard féminin. Et ce mouvement, autour duquel, en peu de temps, finira par graviter tout ce qui pouvait se compter alors de femmes tant soit peu actives de l'époque, semblera s'imposer avant même les premières grandes foulées décisives et notoires.

Madeleine Sylvain-Bouchereau est tout à la fois aux côtés de ses collègues à la planification et à la coordination des campagnes de sensibilisation et l'éducation civique, à signer les pétitions, à la revue de la Ligue et à la préparation des propositions d'amélioration du statut de la femme dans le code civil; elle fonde le foyer Alice-Garoute pour la formation des jeunes filles rurales et prépare des tournées de conférence à travers le pays. Et, quand la constitution de 1950 et la loi du 25 janvier 1957 auront confirmé la jouissance des droits civils et politique de l'Haïtienne, ce sera encore elle la première femme, en 1957, à entrer en lice aux courses sénatoriales du département de l'ouest.

Madeleine Sylvain-Bouchereau qui, en dépit de ses astreignantes occupations, semble s'être aménagée un espace propre de recherche et de réflexions, nous devons également la publication des premières études théoriques et documentées sur le rôle joué par la femme dans notre histoire ainsi que de judicieuses analyses sur sa situation et son évolution dans la société haïtienne. Madeleine Sylvain-Bouchereau meurt à New-York en 1970.



Lydia Occide Jeanty 1907-1998



Fille de Lydia Robin et d'Occide Jeanty, compositeur et chef d'orchestre bien connu, Lydia comme beaucoup de jeunes filles "de famille", n'échappera guère au circuit scolaire, "classique" de l'époque (soeurs de Saint-Joseph de Cluny-Brevet à l'annexe de l'Ecole Normale) auquel ne semble nullement étranger un certain sens du social très répandu alors et qui, comme attendu, la conduit droit à l'enseignement.

Ce cycle d'étude que Lydia Jeanty qualifie de brillant, puisque "les enseignants d'alors au nombre desquels comptaient M. François Manigat, M. Lhérisson, ont confié avoir beaucoup appris d'elle au cours d'histoire", lui vaut, par un M. Lhérisson enthousiaste, d'être appelée, l'année même de la fin de ses études à enseigner au Collège Louverture; ce qui dit beaucoup sur le talent de la jeune recrue quand on sait, qu'à l'époque, il était généralement de règle qu'une postulante attende relativement longtemps avant de se voir nommée. Débutée ainsi, à 18 ans, cette carrière d'éducatrice appelée à ne voir son terme qu'en 1963, la verra, tout au long d'un parcours assidu, successivement, et dans des chaires de français le plus souvent, au Collège Louverture, à J.B. Dehoux, à Eugène Bourjolly, chez les Paret, et enfin au Collège Lespinasse dont elle assumera pendant longtemps la direction.

Parallèlement à cette fidélité à l'enseignement, se dessinera, également un parcours de militant des plus remarquables, dont, amenée à s'expliquer, Lydia Jeanty fait provenir le feu et les élans aussi bien de son immuable devise: "servir, toujours servir", que d'une indignation de cette capacité dégradante où, sous de fallacieux prétextes, avaient été tenues pendant longtemps les femmes de son pays. Ainsi, quand cette mémorable séance de 1946 de l'assemblée constituante autour de l'épineuse question de l'égalité civile et politique découvrira, se distinguant d'une bêtise étonnante, un Emile Saint Lot ne tarissant pas d'injurieuses épithètes, sur le compte de la femme, ne la verra-t-on pas, indignée, se lever folle de colère, traverser la salle et, à la grande satisfaction de nombreuses consoeurs, ce jour-là, reconnaissantes de le prendre à la plus belle manière? Neuf ans plus tard, après l'obtention du droit, tant réclamé, de vote et d'éligibilité, Lydia qui, très active à la ligue, occupera entre-temps les fonctions de trésorière, secrétaire générale en 1952, vice-présidente en 1955 avant de se retrouver présidente du mouvement en 1956, se présentera, (aux cotés de Léonie Colcou-Madiou et de Maud Desvarieux), aux élections de 1955, comme assesseur du premier Cartel Féminin "tactiquement" candidat à la mairie de Port-au-Prince.

Lydia Jeanty sera également la première femme haïtienne sous-secrétaire d'Etat. Nommée à la tête du département du travail, en 1957, elle y restera durant les 56 jours du gouvernement provisoire de Franck Sylvain, son beau frère.

Peu après la montée au pouvoir de François Duvalier - nous sommes au début de l'année 1958 - Mlle Jeanty est appelée ministre-conseiller à l'Ambassade d'Haïti à Londres, poste qu'elle abandonne au bout de 7 mois "ne supportant pas le climat et n'ayant jamais pu mordre à l'anglais". Elle revient donc en Haïti reprendre la présidence d'une Ligue délogée, dossiers et archives, aux quatre vents et dont les membres pivots, si elles ne sont molestées ou en exil, sont déjà paralysées par la fureur naissante mais destructrice de Duvalier.



Suzanne Comhaire-Sylvain 1898-1975



Après des études classiques menées à Port-au-Prince, sa ville natale, à Kingston et à Paris, n'échappant point à l'ABC requis alors de toute jeune tant soit peu pris l'engagement, Suzanne se retrouve Présidente-Fondatrice du Noël, un des premiers mouvements incitant la participation des femmes aux oeuvres sociales. Devançant de loin les premières revendications féminines déclarées, elle sera la première en Haïti à travailler dans un bureau (1925 à Damien).

Cette expérience de l'Administration a-t-elle confirmé Suzanne dans de telles audaces? En 1931, ce sera encore elle, la première à obtenir baccalauréat, licence et doctorat (Université de Paris). Débute alors cette grande tournée internationale qui la retrouvera, rayonnante d'assiduité, assistante de recherche à l'Université de Londres, sous la direction du professeur Malinewski (1935), occasion de la rencontre de maintes personnalités marquantes de la décolonisation africaine, dont Jomo Kenyatta, futur Président du Kenya, membre à Oxford (1959) du séminaire du professeur Evans Prichard et elle-même, professeur d'Université à Port-au-Prince, à Washington, à Bruxelles, Addis-Abeba. Tout cela, agrémenté de la publication de dizaines d'ouvrages et de plus de 200 articles dans des revues spécialisées. Couronnement d'intensives recherches de terrain sur la culture nègre tant en Haïti qu'en Afrique, les écrits de Suzanne Comhaire - Sylvain joueront plus qu'un simple rôle d'étai à un moment vital d'affirmation de cultures opprimées.

En Haïti plus particulièrement, où elle sera d'une présence ponctuelle, Suzanne Comhaire - Sylvain marquera de sa pierre la fondation et la direction de l'École des Lettres (1937), dotée d'un corps enseignant riche des pères Foisset et Bettembourg, Jean Comhaire, Dantès Bellegarde, Price Mars, Catts Pressoir, René Lerebours... Membre plus tard du corps de professeurs de l'Institut d'Ethnologie nouvellement fondé par Jean Price - Mars (1941), elle se retrouvera, avec son mari : Jean Comhaire, à accompagner pour le compte de l'UNESCO, Alfred Métraux dans ses travaux, à Marbial tout en faisant de la zone de Kenscoff, devenue sa résidence secondaire, un pendant privilégié de recherches et de préoccupations à ses multiples travaux à Kinshasa, à Lomé, à Dakar, à Nsukka et à Cape Town.

Le 20 décembre 1975, faute de se le disputer, l'Afrique noire et Haïti se partageaient le deuil de Suzane Comhaire - Sylvain, l'une des premières haïtiennes " à franchir les grades universitaires jusqu'alors réservés aux hommes et qui voua sa vie de part et d'autre de l'Atlantique à la recherche des traditions et des civilisations des peuples noirs". Sans doute eut-on à regretter une parente, une collaboratrice assidue, un directeur de recherches méritoire, sans seulement s'imaginer alors qu'on ne verrait avant longtemps encore, l'éclosion en Haïti d'une telle vivacité, et réaliser combien immense pouvait être le vide d'un pareil dynamisme.



Yvonne Hakim Rimpel 1906-1986



De Marie Louise Horatia Benjamin et de Eli Abdallah Hakim, Yvonne naît à Port-au-Prince en 1906. Unie au berceau au fils d'une famille amie, quel sera son dépit quand, à 14 ans, elle se verra dans l'obligation de passer outre un intérêt passionné voué très tôt aux études, pour se donner à son promis. Non résolue à la servitude d'une tradition autoritaire, elle décida alors, par la lecture, la fréquentation des salons littéraires et, sous le judicieux conseil de Paul Savain, celle tout aussi assidue de l'École de Droit, de parfaire sa formation seule et ce, à la réprobation ouverte de ses parents qui renonceront une fois pour toute à comprendre le jour où de concert avec son mari, elle décide malgré la naissance de leur fille, de mettre fin à une union nullement appelée, de leurs vœux réciproques.

En 1934, parmi les jeunes et très actives fondatrices de la Ligue Féminine d'Action Sociale, on ne s'étonnera de compter Yvonne Hakim au sein de la rédaction de la voix des femmes, appelée à jouer un rôle de premier plan. Très impliquée socialement, elle est alors également correspondante à Port-au-Prince "de la charité s'il vous plaît", oeuvre de bienfaisance qui a élu son terrain d'action dans la ville des Cayes, en tant que membre dans la lutte contre l'analphabétisme.

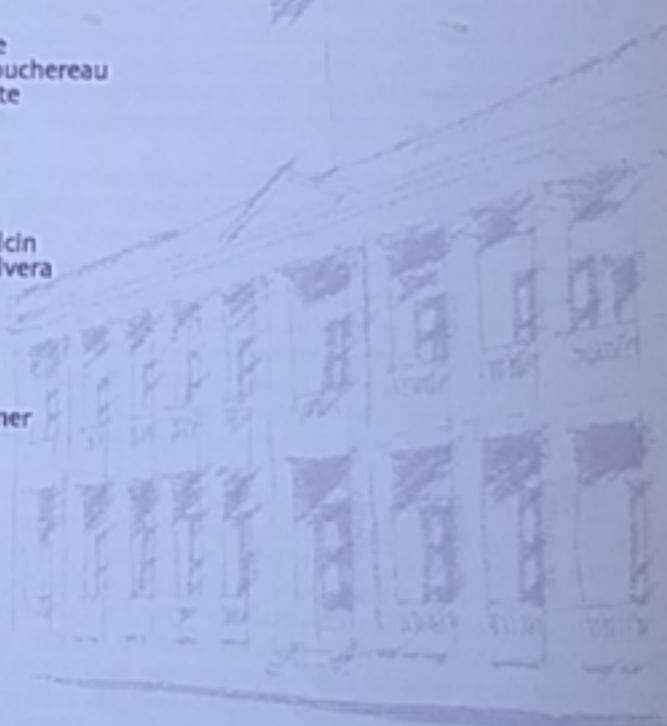
En 1946 retrouve évidemment Yvonne Hakim Rimpel mobilisant toute son énergie en faveur des libertés démocratiques. Revenue très vite de l'euphorie de la bataille gagnée, et déçue peu après de l'orientation étroite et mesquine vite prise par le mouvement prometteur de janvier, elle décide d'élargir son champ d'intervention en dehors de la ligue et fonde "Escale", un bi-hebdomadaire d'information dans le but d'élargir et de donner voie aux acquis récents (1er avril 1951). Elle en sera pendant 6 ans, la gérante, le moteur, l'éditorialiste et la principale rédactrice parmi d'éminents collaborateurs. Du reste du temps elle trouva également à accorder au théâtre et sera à côté de Cylotte Coicou, Jacqueline Wiener-Silvera, Charles de Catalogne, Lucien Lemoine et Edouard Dupont, un des acteurs de la pièce Cyclone de Sommerset Maugham jouée au Rex Théâtre le 9 mai 1949 à la soirée inaugurale de la société nationale d'art dramatique, nouvellement créée.

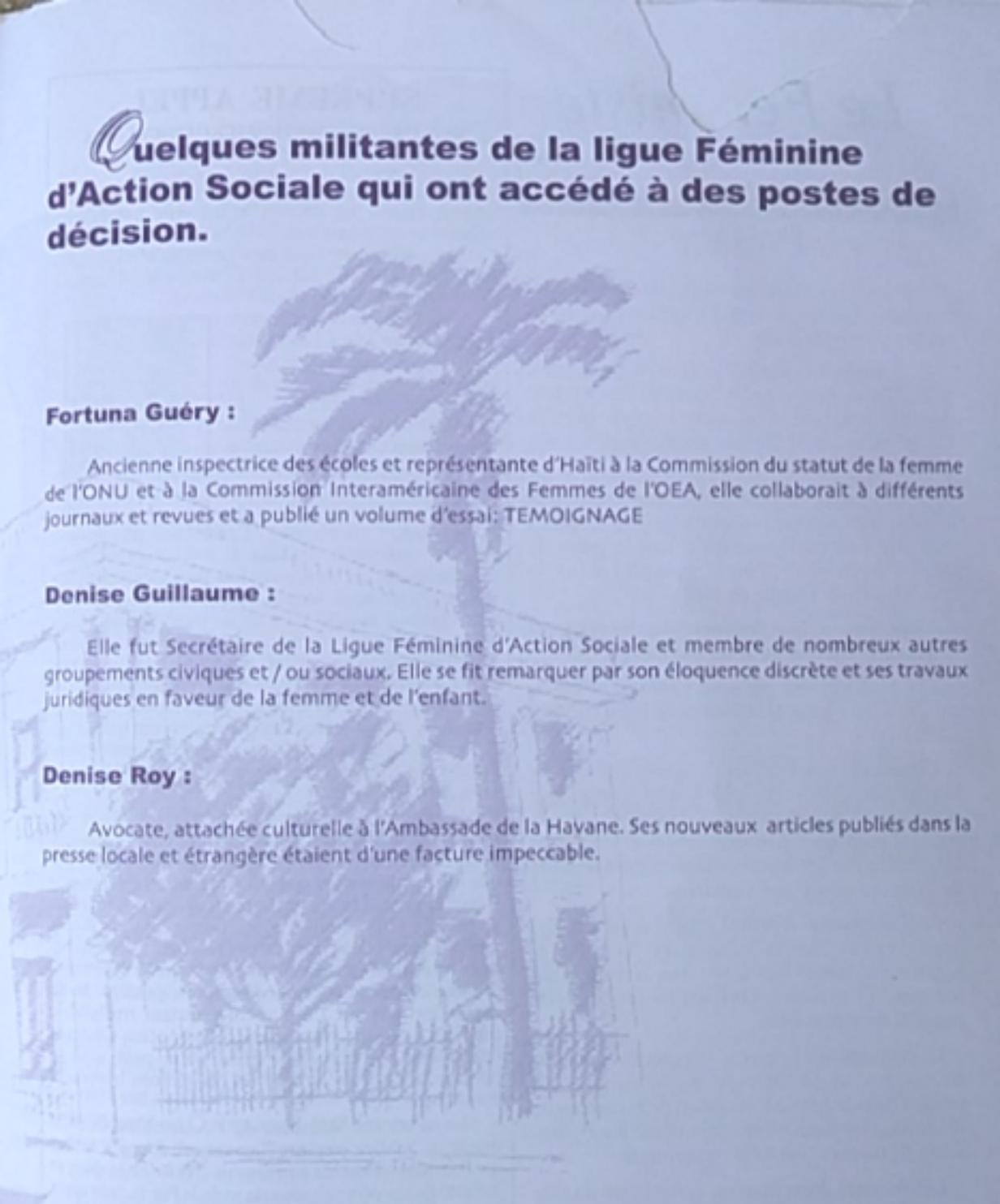
Dévoiste convaincue, elle participe activement à la campagne électorale de 1957. Peu avant ces élections, sa revue qui ne mâchait pas toujours ses mots aux agissements de l'heure publie: "A moi général, deux mots". Un article qui n'est ni plus, ni moins qu'une révélation de ces basses manoeuvres auxquelles se prête impunément le général Kébreau afin d'assurer la montée au pouvoir de son favori, en l'occurrence François Duvalier, le même, du reste, à qui elle avait déjà bien pris soin de signifier de vive voix qu'elle n'entendait aucunement compter parmi ses promoteurs. La dernière édition de Noël ou demeurant la dernière parution de "Escale", et qui sous la manchette "Peuple à genoux, attends la délivrance", voit Hakim Rimpel, entres autres protestations, s'élever énergiquement contre la récente arrestation de Gilberte (Boubou) Vieux, constituera le sommet de cette virulence et de cette manière ironique dont elle s'était fait une arme de choix durant toute cette campagne contre Duvalier.

Yvonne Hakim Rimpel est morte en silence à 80 ans, le 26 juin 1986 d'une crise cardiaque. Son adieu à la presse, témoin de ses derniers jours, et sur lequel, confie sa fille, elle ne cessait de travailler, n'aurait pas été retrouvé.

Liste partielle des militantes de la Ligue Féminine d'Action Sociale (Période 1934 - 1950)

Mme Lucienne Heurtelou Estimé
Mme Marie Louise Barou
Mlle Gilberte Vieux
Mlle Marie Thérèse Colimon
Mme Yvonne Hakim Rimpel
Mlle Lydia Jeanty
Mlle Denyse Roy
Mme Fénelon Boivert
Mme Edith Efron Bogat
Mme A. Bellerive
Mlle Jeanine Lafontant
Mme Emmeline C. Lemaire
Mme Madeleine SylvainBouchereau
Mme Alice Auguste Garoute
Mme Fortuna Guéry
Mlle Jacqueline Scott
Mme Marie Lavaud
Mme Albert Staco
Mme Lucia Chevallier
Mme Cléane Desgraves Valcin
Mme Jacqueline Wiener Silvera
Mme Léonie Madlou
Mme Thérèse Pierre-Louis
Mme Emmanuel Thézan
Mme Lucie Marc
Mme Jeanne Pérez
Mme Wanda Ducoste Wiener





Quelques militantes de la ligue Féminine d'Action Sociale qui ont accédé à des postes de décision.

Fortuna Guéry :

Ancienne inspectrice des écoles et représentante d'Haïti à la Commission du statut de la femme de l'ONU et à la Commission Interaméricaine des Femmes de l'OEA, elle collaborait à différents journaux et revues et a publié un volume d'essai: TEMOIGNAGE

Denise Guillaume :

Elle fut Secrétaire de la Ligue Féminine d'Action Sociale et membre de nombreux autres groupements civiques et / ou sociaux. Elle se fit remarquer par son éloquence discrète et ses travaux juridiques en faveur de la femme et de l'enfant.

Denise Roy :

Avocate, attachée culturelle à l'Ambassade de la Havane. Ses nouveaux articles publiés dans la presse locale et étrangère étaient d'une facture impeccable.

Le Féministe

1951

Préface

Un nouveau gouvernement vient de débiter et chacun l'accueille avec l'espérance qu'il sera un bon gouvernement.

Les femmes espèrent qu'elles verront enfin luire l'ère de justice après laquelle elles aspirent depuis longtemps, d'autant plus que la Constitution de 1950 leur ouvre de nouveaux horizons.

Nous venons de mener une lutte décisive et de remporter une victoire partielle dont le succès doit être consolidé afin qu'il soit le point de départ d'un changement complet dans la condition de la femme en Haïti.

Nous voulons faire le point, fixer les étapes et indiquer le chemin qu'il reste à parcourir.

C'est dans ce but que nous publions ce bulletin qui relate l'activité féministe en Haïti en 1950 - 1951.

Commencée au Premier Congrès des Femmes Haïtiennes en avril 1950, une campagne intensive se continua pour l'égalité des droits civils et politiques sans distinction de sexe dans la Constitution qui devait s'élaborer en novembre de la même année aux Gonaïves.

La Constitution affirme l'égalité complète des deux sexes. Actuellement, en Théorie et légalement, toutes carrières sont ouvertes aux femmes. Elles peuvent briguer les fonctions de juges et de diplomates.

Et maintenant à l'oeuvre, mes soeurs. Si nous ne savons pas profiter du moment qui s'est produit dans le pays à l'occasion de la campagne féministe, nous attendrons sans doute longtemps avant de trouver une telle opportunité.

Les femmes doivent avoir conscience du rôle que chacun dans sa sphère doit remplir aujourd'hui, prendre conscience de leur force et combattre avec ardeur pour le triomphe de leurs idées.

M.S.

SUPREME APPEL

DE NOTRE PRESIDENTE, ALICE GAROUTE, A LA
CONSTITUTION DE 1950

Madame Garoute était déjà à la porte de l'éternité quand, faisant un dernier effort, elle adressa ce vigoureux message aux Membres de l'Assemblée Constituante qui devaient dans quelques semaines doter le pays d'une Charte Constitutionnelle adéquate à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Alice Garoute devait mourir juste un mois avant l'ouverture des travaux de la Constituante, emportant dans son coeur douloureusement inquiet la satisfaction d'avoir lutté jusqu'à la dernière minute de sa vie pour le triomphe de la Femme Haïtienne:



Messieurs les Membres de l'Assemblée Constituante. Encore une fois il vous échoit le redoutable honneur de reviser notre Charte Constitutionnelle; encore une fois vous tenez entre vos mains le sort de la femme haïtienne. Vous réalisez sûrement que le pays est à un tournant décisif et que les décisions que vous allez prendre vous engageront vis à vis de la Nation. C'est pourquoi je fais un appel aux Constituants de 1950 pour réclamer de leur patriotisme les droits civils et politiques pour la femme haïtienne. Jusqu'ici les forces occultes ont travaillé à l'élimination de la femme parce qu'elles entendaient écarter des milliers de votes conscients, capables de faire pencher la balance.

Messieurs les Constituants, revenir sur une erreur n'est pas se déjuger; ceux qui en 1946 vous ont précédés à cette tribune, se sont laissés influencer par des idées subversives qui ont encore une fois retardé l'évolution déjà lente, de notre Haïti. Soyez sourds à la voix de ceux, d'ailleurs peu nombreux, qui disent que la femme haïtienne n'est pas préparée pour exercer des droits, piètre argument quand on pense à la masse d'hommes qui le sont encore moins qu'elle. Je ne reviendrai pas sur l'argument pourtant irréfutable qu'Haïti ayant signé les différentes Chartes reconnaissant les droits de l'homme ne peut, sans se parjurer, refuser de remplir les obligations librement contractées.

Messieurs les Membres de l'Assemblée Constituante, n'oubliez pas que l'assaut est donné à toutes les Bastilles! Donnez à la femme haïtienne le droit et la fierté de coopérer au sauvetage de la Patrie, renversez les barrières qui font d'elle un mineure à la vie et en route ensemble, coeurs et mains unis, pour l'avancement définitif de notre chère patrie!

Constitution de la République d'Haïti 1960

Dramatic

Nous, Membres de l'ASSEMBLEE CONSTITUANTE, élus le 8 octobre 1950 en vue de donner au PEUPLE HAÏTIEN une CONSTITUTION démocratique garantissant ses droits et ses libertés, nous sommes réunis dans la ville des Gonaïves, du 3 au 25 novembre 1950, et avons voté une CONSTITUTION, Qui fortifie l'unité nationale, Etablit l'équilibre des Pouvoirs de l'Etat, Consolide la paix intérieure, Garantit la Justice, Assure la protection du Travail, Procure les bénéfices de la Liberté et de la Culture à tous les Haïtiens sans distinction et vise à constituer une Nation Haïtienne socialement juste, économiquement libre et politiquement indépendante sur les bases d'une démocratie solidaire. Ordonnons par la présente CONSTITUTION, signée solennellement le 25 novembre dans la ville des Gonaïves, Chef-lieu du Département de l'Artibonite, soit publiée dans "LE MONITEUR", Journal Officiel de la République, pour devenir, dès sa publication, la LOI SUPREME DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI.

TITRE I DU TERRITOIRE DE LA REPUBLIQUE

Article 1er. - Haïti est une République indivisible, souveraine, indépendante, démocratique et sociale.

Port-au-Prince est sa Capitale et le Siège de son Gouvernement. Ce Siège peut être transporté ailleurs suivant les circonstances. Toutes les îles adjacentes, dont les principales sont : La Tortue, la Gonâve, l'Île-à-Vache, les Cayemaites, la Navasse, la Grande Caye et toutes celles qui se trouvent dans les limites consacrées par le Droit des Gens font parties intégrantes du territoire de la République lequel est inviolable et inaliénable.

Article 2. - Le territoire de la République d'Haïti est divisé en Départements. Le Département est subdivisé en Arrondissements, l'Arrondissement en Communes, la Commune en Quartiers et en Sections Rurales.

La loi détermine le nombre et les limites de ces divisions et subdivisions dont elle régit également l'organisation et le fonctionnement.

TITRE II

CHAPITRE Ier DES DROITS

Article 3. - La réunion des droits civils et politiques constitue la qualité de Citoyen. L'exercice de ces droits est régit par la loi.

Article 4. - Tout Haïtien, sans distinction de sexe, âgé de 21 ans accomplis, exerce les droits politiques, s'il réunit les autres conditions déterminées par la Constitution et par la loi.

Néanmoins, le droit de vote pour la femme ne s'exercera à titre transitoire, que pour l'électorat et pour l'éligibilité aux fonctions municipales. La loi devra assurer le plein et entier exercice de tous les droits politiques à la femme dans un délai qui ne pourra excéder trois ans après les prochaines élections municipales générales.

Cette période accomplie, aucune entrave ne pourra empêcher l'exercice de ces droits. L'aptitude de la femme à toutes fonctions civiles de l'Administration est reconnue.

Toutefois, la loi régle les conditions auxquelles la femme sera transitoirement soumise sous le rapport familial et matrimonial, l'accès restant ouvert à toutes réformes jugées utiles pour réaliser un régime d'égalité absolue entre les sexes.

Article 5. - Les règles relatives à la nationalité sont déterminées par la loi.

Les étrangers peuvent acquérir la nationalité Haïtienne en se conformant aux règles établies par la Loi. Les étrangers naturalisés haïtiens ne sont admis à l'exercice des droits politiques que dix ans à partir de la date de leur naturalisation.

Les Femmes dans les Postes Politiques

Tournant historique dans leur détermination à la participation et à la prise de décision.



"Ce qu'il nous faut, ce que nous voulons, c'est introduire dans la direction et la gestion des affaires publiques cet élément féminin, qui est resté sain dans son ensemble; qui, dans la famille et dans les champs de travail, représente un facteur de premier ordre pour l'évolution sociale de notre peuple Depuis longtemps je mène campagne, dans la presse, dans les conférences publiques, dans mes livres, pour faire reconnaître la nécessité d'associer plus effectivement la femme haïtienne à la vie politique de notre pays"...

*Dantès Bellegarde
Discours du 15 novembre 1950
à l'Assemblée Constituante*

Liste de quelques femmes qui ont occupé des postes politiques de 1970 à 1990

• Mme Marie Carmelle Lafontant
Vice-Présidente de la CIM à l'OEI
(1978 - 1986)

• Mme Frank C. Paul
Mairesse de Port-au-Prince
(1986 - 1987)

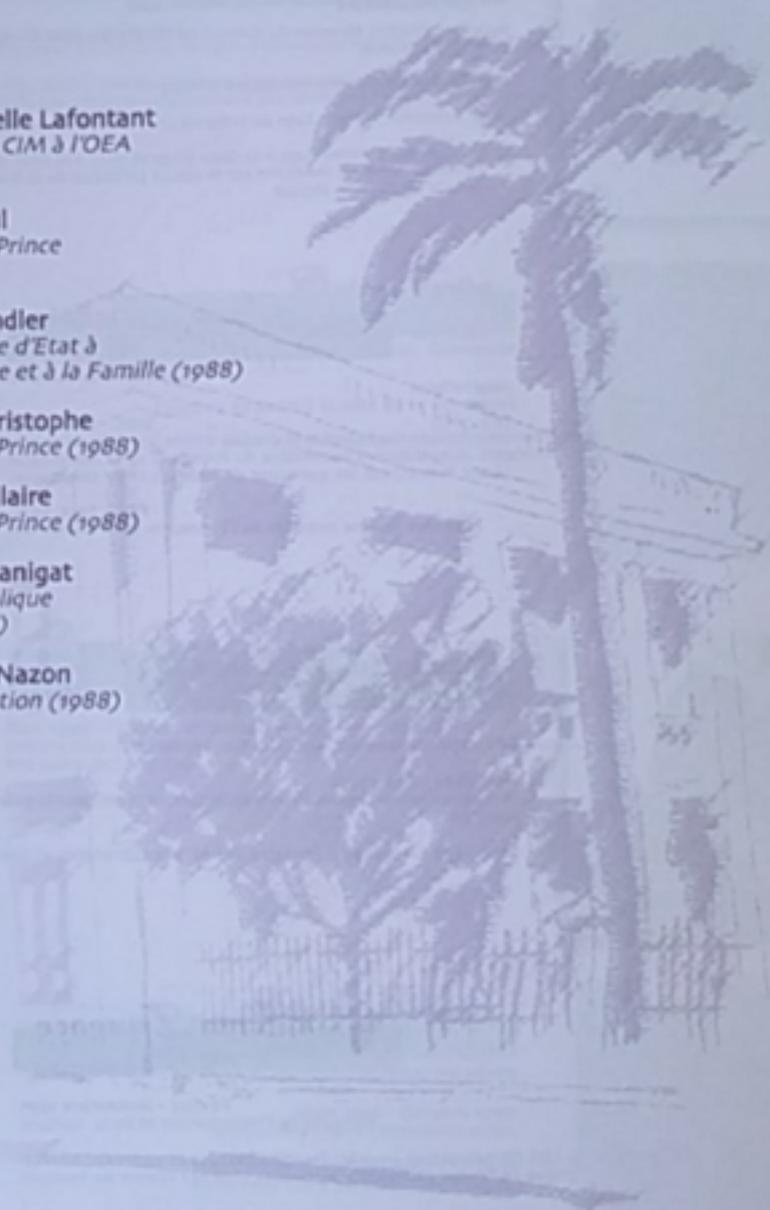
• Mme Josette Chandler
*1ère femme secrétaire d'Etat à
la Condition Féminine et à la Famille (1988)*

• Mme Carmène Christophe
Mairesse de Port-au-Prince (1988)

• Mme Camille D. Silaire
Mairesse de Port-au-Prince (1988)

• Mme Myriande Manigat
*Sénateur de la République
44e législature (1988)*

• Mme Rose-Marie Nazon
Ministre de l'Information (1988)



Les femmes qui ont occupé des postes politiques de 1990 à 1998



*Ertha Pascal
Trouillot*

Première Femme Membre du Conseil de l'ordre des avocats du Barreau de Port-au-Prince.

1990- Première Femme Présidente d'Haïti.

1979- Première Femme Juge au tribunal Civil de Port-au-Prince

1975- Première Femme Juge à la Cour d'Appel, puis à la cour de Cassation.
Publie sa thèse de mémoire sur le statut juridique de la femme Haïtienne dans la législation sociale.

*Mario Michèle
Rey*

Banquière de carrière

Sept. - Nov. 1993:
Première vice-Présidente de la FAHF (Fonds d'Aide à la Femme) et du Profamil. Actuellement conseillère du Président de la République (René Préal) sur les questions de finances et de commerce.

Fév. - Sept. 1991:
Première femme ministre de l'Economie et des Finances.



Claudette Werleigh

Fév. 1996: Responsable de "Lig Pouwwa Fanm".

Nov. 1995 - Fév. 1996:
Première Femme nommée chef de gouvernement sous la présidence de J.B. Aristide.

Sept. 1993 - Nov. 1995: Ministre des Affaires Etrangères et des cultes.

*Mario Laurence
J. Lassègue*

Février - Septembre 1991:
Ministre de l'Information et de la Culture.

Ex. Membre du SOS (Organisation pour les femmes battues et violées) FRANCE.
Milite en faveur de l'élimination de la violence contre les femmes.





Mathilde Lambert

AOÛT 1995 - Mars 1996:
Ministre des Affaires Sociales-Membre du Parti "La Fanmi Lavalas".

Très jeune, elle était intéressée à occuper un poste politique.
Elle accompagne actuellement des femmes et des enfants démunis.



Claire Lydie Parent

Artiste, Chanteuse

Janvier 1991:
Toujours en poste à la date de ce document
(Déc. 98):
Mairesse élue de la circonscription
de Pétion-Ville



Yves Rose Pierre

Nov. 1995 - Toujours en poste à la date de ce document:
Député élue de la 46e Législature sous la bannière de l'OPL (Organisation Populaire de Léogane).

Ancien membre de RACHA (Rasanbleman Pou Chanjman).



Adeline Chancy

Spécialiste en éducation des adulte

Mars 1996 - Octobre 1997:
Secrétaire d'Etat à l'Alphabétisation.

1991 : Membre du Conseil de Direction
du Bureau National d'Alphabétisation.

1986 : Responsable de la Direction de formation à
l'Office Nationale pour la Participation et
l'Education Populaire (ONPEP).



Les Maires

(Aux dernières élections de Novembre 1995 seulement 2 femmes sont élues à la tête des municipalités, 25 occupent la fonction d'assesseur).

• Claire Lydie Parent
Commune de Pétion-Ville

• Estana Elysée
Commune de Pestel

Les Assesseurs

• Rolande Toussaint
Commune de Kenscoff

• Marie Roseline Charles
Commune de Grand-Goëve

• Mariante Joseph
Commune de Thomazeau

• Lys Joseph
Commune d'Anse-A-Galets

• Marie Sagine Guillaume
Commune de l'Arcahaie

• Mona Guerrier
Commune de Limonade

• Yolande Joseph
Commune du Mont Organisé

• Suzette Jeannette Clerzier
Commune du Trou-du-Nord

• Venise Dite Venus Vildorin
Commune de Baie de Henne

• Mme Mario Laguerre
Commune de St Louis du Nord

• Mary Roussette Nicolas
Commune des Gonaïves

• Anne-Rose Barbot
Commune de Marmelade

• Marguerite L. Fevrin
Commune de Gros-Morne

• Myriam Petiere
Commune de Thomonde

• Mme Gotha Mathurin
Commune de Cerca la Source

• Marie Yolène Joseph
Commune de Boucan Carré

• Marie Jacqueline Claude
Commune de St Louis du Sud

• Roseme Jumelle
Commune des Cayes

• Clara Adrienne Dorvil
Commune de Maron

• Margarette Alcindor Maingrette
Commune de l'Azile

Pour les Conseils d'Administration des sections communales CASEC, les femmes, bien que plus nombreuses, ne représentent que 2.4% et Vingt-cinq (25) seulement occupent la fonction de Présidente sur quatre-vingt-quatre (84) élues dans les élections de 1995.

Présidentes des Casecs

• Jean Lisette Vermeille

Palme à Vin, Comm. Léogâne
15ème section Palmiste à vin
Commune de Léogâne

• Meline Beauvais

2e Section Bellanger,
Commune de Vérettes

• Mme Delinois François

Commune de Cerca-La-Source

• Charité Joseph

Maire Yvrose Jn-Louis
Commune de Boucan Carré

• Marie Rosela Emilien

Commune de Saut D'eau

• Térane P. Philibert

1er Sect. Fonds Palmiste,
Commune de Chantal

• Mme Charles Philibert

2ème Section Renaudin,
Commune de Roche-à-Bateau

• Mme Idovia Darius

4ème Section Marie Henry,
Commune de Cavaillon

• Enna Neuvième

1ère Section Levy Mersan,
Commune de Camp Perrin

• Dalose Benoit

Commune de Jacmel

• Yva Moïse

Commune de Côte de Fer

• Gérard Bonicette

Commune d'Anse à Pitre

• M. Lourdes Méhu

1ère Section Basse Plaine,
Commune de Limonade

• Doreine Miléus

1ère Section, Commune de La Victoire

• Dieuna Cossier

4ème Section Mapou,
Commune de Plaisance

• Marie Joseph Louis

1ère Section Ballon, Commune de Pilate

• Anéra Alouidor

7ème Section Côte-de-Fer,
Commune de Borgne

• Rose Anne Cherenfant

3ème Section du Haut Limbé

• Léomène Fleurent

6ème Soufrière,
Commune de Limbé

• Anestie Cémerien

7ème Section Mahotièrre,
Commune de Port-de-Paix

• Vénusse Joseph

1ère Citerne Rémy,
Commune de Baie de Henne

• Marie Sainade Larioux

Moron

• Irlande Saintilus

4ème Petite Rivière,
Commune de Dame Marie

• Merlette Sylvio

2ème Fonds Icaque,
Commune de Corail

Membres des Casecs

- **Mie Thérètte Dorcé**
5ème Section St-Martin /
Port-au-Prince
- **Mme Claudette Carcerème**
24e Section Petit Boucan /
Gressier
- **Mme Sanil Orinel**
Nouvelle Touraine /
Kenscoff
- **Lormécia Milfort**
2e Section Lavalée /
Kenscoff
- **Sainteliat André**
7ème Section
Fonds Baptiste / Arcahaie
- **Marie Benette Beauze**
4ème Section
Fonds-des-Blancs / Cabaret
- **Béthanie Berthol**
5ème Section Gros Mangle /
Pointe-à-Raquette
- **Marie Christina Laurent**
1ère Section Petit Bois /
Croix-Des-Bouquets
- **Rosemé Deristal**
5ème Pays Pouri/Gantier
- **Lucienne Pauléus**
4ème Section Bois Nègresse /
Fonds Verettes
- **Marie Léonie Noël Délice**
15ème Section P.V.,
Commune de Léogane
- **Bernadette L. Millien**
8ème Section des Platons /
Petit Goâve
- **Mireille Fanfan Joseph**
1ère Section Tête-à-Bœuf /
Commune de Petit Goâve
- **Rose Marie Luderne Del-
monte**
Marie Juliana Wany
6ème Section Grd. Coll/
Petit Goâve
- **Mme Carmène Philémon**
2ème Section Passeraine /
Ennery
- **Mme Selon Dieu Pierre**
Mme Raymond Joseph
3ème Section Ennery
- **Eilane Valcin**
Acul Gros Morne
- **Gela Marilien**
Ravine, Gros Morne
- **Rose Métra**
Bocozel, St-Marc
- **Mme Fleure Fornonvil**
3ème Section Guillaume/
Verettes
- **Ellane Datilus Dorval**
5ème Section Petit Cahos/D
essalines
- **Violette Pierre**
5ème Section Pérodin/
Artibonite
- **Mathe Macen**
Thomassique
- **Cérénise Occéus**
Mirebalais
- **Bélantine Mérines**
Fitosa Joseph
- **Mercélia Auguste**
Boucan Carré
- **Micérienne Thermil**
Savanette
- **Marie Guerda Colas**
Fonfre de Cayes
- **Marie Josette Laine**
Mercy
- **Mme Gabrielle Dorvil**
Fonds Parisien
- **Marie Moïse Durand**
Zanglais
- **Jeanne Léanite Joseph**
Sucrierie
- **Franclianne Velima**
Montina Wibert
Corail
- **Mme Elainte Jean**
Matineau
- **Marthe Claude Dit**
Bereste
Despas
- **Mme Gerson Bernard**
Trichet
- **Mme Idovia Datus**
Marie Henry
- **Ragatte Jocelin**
Despas
- **Bétanie Ortila Clerger**
Arniquet
- **Lones Lors**
Jacmel
- **Elesse Duverger**
Marigot
- **Elarie Richard**
Cayes-Jacmel
- **Tata Caridor**
Belle-Anse

• Mme Marc Elder Hector
Grand Gosier

• M. Yonande Jonicy
Haut du Cap

• Rose Marie Jasmin
Grande Gil

• Défilé Ila
Gambade

• Maculaire Antoine
Alligaine Olluilce
Jolitrou

• Enide Jean Charles
Sanyago

• Léovane Pierre
Savanette

• Charlotte Béréus
Haut Martineau

• Pierrette Luc
La Trouble

• Pierrette Lumenes
La Ville

• Dorina Jocelin
Colline Gobert

• Livania Jean Baptiste
Dubourg

• Lerena Leroy
Rivière Laporte

• Carilia Noël
Côte-de-Fer

• Sifilia S. Sinlius
Corail

• Rézia L. Jacques
Haut Petit Borgne

• Violette Dumary
Bas Quartier

• Lucienne D. Jean Joseph
Bras Gauche

• Rosalvie Paul Décisus
Chabotte

• Vivianne Délectable
Des Roches

• Joana Harmony Lordéus
Mme Bienne Abraham
Côte-de-Fer

• Cékira Joseph,
Emmilienne Accéius
Chansolme

• Saintona Olistin
Sillicane dioq
Jean Rabel

• Ila Jean Baptiste
Fort-Liberté

• Mme Kernius Jean-Pierre
commune de Ste Suzanne

• Dievina Rony
4ème section Petite-Rivière

• Clémence Cangas
Lazette Bazile
3ème section Jean Bellune

• Saintane Jeudy
2ème section Fond d'Icaque

• Odelle Lafleur
Lièvre

• Marie Vierge Zidor
6ème section Plaisance

• Dythée Saint cyr
Commune des Baradères

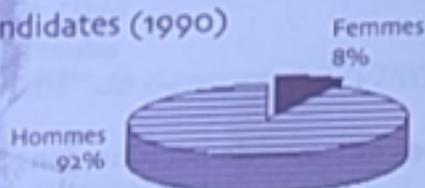
• Dorléa Eltima
Commune de Petit-Trou-de-Nippes

Graphes donnant la participation des femmes dans les postes de décision entre 1986 et 1997

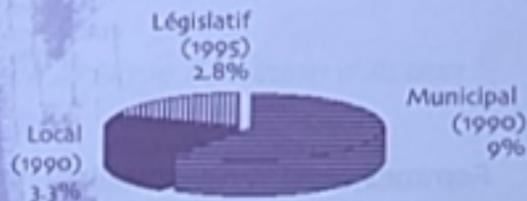
Pourcentage des femmes dans l'électorat (1990)



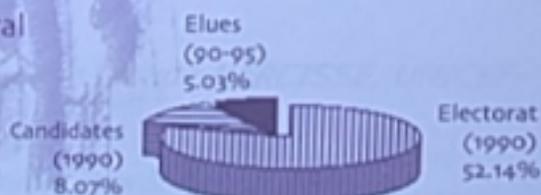
Pourcentage des femmes candidates (1990)



Femmes élues de 1990-1995 par poste électif



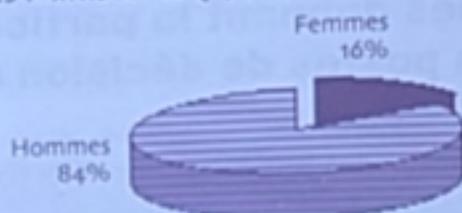
Femmes et pouvoir électoral



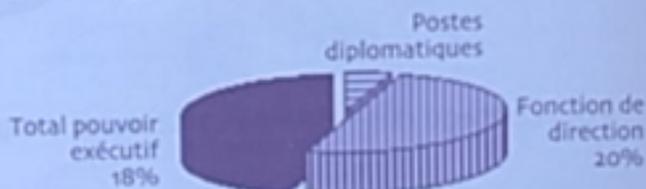
Femmes Secrétaires d'Etat (1986-1989)



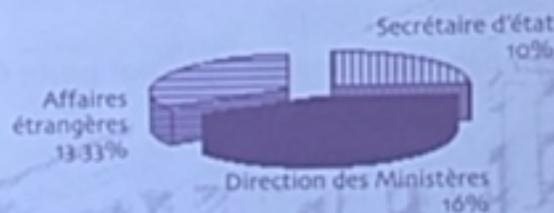
Femmes aux directions des Ministères (1994)



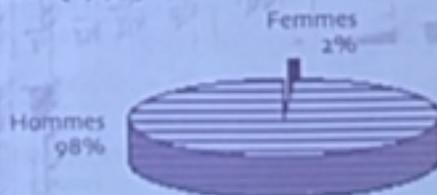
Femmes dans les affaires étrangères (1996)



Femmes et poste de décision dans le secteur public (1994-1996)



Femmes et pouvoir judiciaire (1997)



Femmes et poste de décision dans le secteur privé (1997)



REFERENCES

- *Agenda - Information de Joseph WAINRIGHT*
1995, 1996, 1997, 1998
- *Cahiers d'Haïti, Avril, Juin, Août 1944*
- "Port-au-Prince au Cours des ans" de Georges CORVINGTON
Tomes I, II, et III
- *Histoire d'Haïti de Jean Claude DORSAINVIL*
- *Thomas MADIOU, tomes I, II et III*
- *Femmes Haïtiennes,*
Collection du Tricinquantenaire de la Ligue Féminine d'Action
Sociale, 1954
- *Le document du Centre National et International de Documenta-*
tion, ENFOFANM.
- *Mémoires de Femmes de Jasmine Claude NARCISSE, UNICEF-*
HAÏTI, 1997
- *Almanak Fanm Ayisyèn Oganize, Pawòl Fanm, 1995*
- *Fonds documentaire du Ministère à la Condition Féminine*
et aux Droits de la Femme

Dépôt Légal 01-08-271
Bibliothèque Nationale d'Haïti

Mise en page: Image et Marketing S.A.

Femme
Dont
Histoire